

FAASP



Diner Caritatif

DU FONDS AQUITAIN POUR L'ACCOMPAGNEMENT
ET LES SOINS PALLIATIFS



JEUDI 5 DECEMBRE 2024

Château Grattequina, Blanquefort



Le FAASP, c'est quoi ?

Un fonds de dotation dédié aux soins palliatifs et à l'accompagnement des personnes atteintes de maladie grave et de leur entourage.

POUR

- Intervenir sur le plan sociétal pour l'accompagnement des personnes confrontées à la souffrance physique ou morale liée à la maladie grave, la fin de vie ou le deuil.
- Promouvoir toute initiative dans le domaine de l'accompagnement et des soins palliatifs pour la personne malade et ses proches.
- Donner aux associations de professionnels de santé et d'accompagnants bénévoles les moyens matériels pour exercer leurs actions.

ET LA VILLA DE L'ACCOMPAGNEMENT ?

L'objectif de l'association est de créer une bulle de bien-être dans un parcours de soins en général long et difficile.

- Depuis son installation à Pessac, la VILLA fonctionne sur 3 jours d'ouverture hebdomadaire grâce aux 12 bénévoles de l'accueil qui assurent les permanences.
- 32 activités sont proposées par 30 animateurs d'ateliers professionnels ou bénévoles autour de 4 thèmes : Bien-être du corps - Créativité - Plaisirs des sens - Bouger son corps.
- De nouveaux lieux ressources sont à venir : un dans le quartier Bordeaux Maritime secteur de Bacalan et un à Caudéran.
- Elle développe actuellement un espace ressource mobile équipé : une solution itinérante permettant d'aller dans les communes hors Métropole et d'offrir cette parenthèse nécessaire aux malades et aux aidants.



Jean-Louis CHELLE
Président du FAASP

et

Benoit BURUCOA
Président de la FISP
Fédération francophone
internationale de soins palliatifs

ont le plaisir de vous convier à un dîner caritatif

Le jeudi 5 décembre 2024 à 19h30

Au Château Grattequina de Blanquefort

en présence de Karine Lefeuvre,
vice-présidente du Comité Consultatif National d'Ethique

Les fonds sont destinés à financer
le fonctionnement de « La Villa de l'Accompagnement », à
développer les autres projets du FAASP et à poursuivre
l'action d'aide et de soutien des trois associations



NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR CETTE 3E ÉDITION.

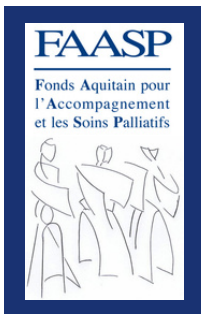


INFORMATIONS ET RÉSERVATION :

Helloasso / FAASP

- ◇ Prix d'une place : 250€ euros (soit 82€ après déduction fiscale*)
- ◇ Prix d'une table de 10 personnes : 2 500 euros (soit 1 000€ après déduction fiscale pour une entreprise*)

- ◇ Possibilité de faire un don
- ◇ Possibilité de recevoir un reçu fiscal*



CONTACT :

Hélène COINEAU

+ 33 (0)6 30 37 34 01 / dinerfaasp@gmail.com

*Par son statut de fonds de dotation, un particulier peut déduire 66% de son don de l'impôt sur le revenu (dans la limite de 20% du revenu imposable), ou à 75% de l'impôt de solidarité sur la fortune (dans la limite de 50 000 euros annuels). Les entreprises ou organismes bénéficient d'une déduction de 60% sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires). L'achat de places ou de tables est également déductible, hors coût du dîner, considéré comme une contrepartie.